

*La viticulture, forte consommatrice d'intrants chimiques, est particulièrement concernée par les préoccupations environnementales. Elle est confrontée à un double enjeu : produire du raisin en respectant l'environnement et assurer la rentabilité de la production. La diffusion des pratiques environnementales est aujourd'hui limitée car des données économiques manquent pour raisonner l'introduction de bonnes pratiques dans l'itinéraire technique, notamment leur coût. Ainsi, les viticulteurs ne peuvent pas évaluer l'impact économique des changements de pratiques proposés. La méthode des coûts complets à base d'activités, méthode analytique la plus utilisée en viticulture, ne permet pas de calculer le coût des pratiques. Après avoir présenté cette méthode, nous montrons en quoi elle est limitée pour évaluer l'impact économique d'un changement de pratiques. Nous proposons ensuite un cadre d'utilisation de la méthode qui soit adapté à l'objectif d'évaluation du coût des pratiques environnementales en introduisant le concept d'opération culturale dans la représentation analytique de l'exploitation.*

*Mots-clés : comptabilité analytique, viticulture, coût, environnement*